



### **3. Convention avec le Comité de Jumelage.**

Suite à la présentation du projet, vu en séance, la nouvelle convention sera proposée au conseil d'administration du Comité de Jumelage avant signature définitive. Il est demandé au Conseil municipal :

- D'approuver les dispositions de la convention ainsi présentée,
- D'autoriser le maire à signer la convention correspondante, à la condition que les termes de celle-ci soient adoptés par le Comité de Jumelage.

Adoptée à l'unanimité.

### **4. Saône Votre Commune.**

Le numéro 48 est à l'impression. La distribution sera faite début juin par les 17 élus.

## **COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES**

### **5. Election des représentants de la commune suite aux démissions.**

Suite à la démission de 6 conseillers municipaux, il est nécessaire de les remplacer dans leurs différentes délégations.

#### **• Commission d'appel d'offre :**

Délégué suppléant : Gisèle PARIS remplace Jean-Louis VUILLEMIN, démissionnaire.

#### **• Syndicat des Eaux de la Haute Loue :**

Délégué titulaire : Patrice DI BENEDETTO (qui était suppléant) remplace Jean-Louis VUILLEMIN, démissionnaire.

Délégué suppléant : Patrick SAILLARD remplace Patrice DI BENEDETTO.

#### **• Syndicat du Marais :**

Délégué titulaire : Claude MENETRIER (qui était suppléant) remplace Daniel FABREGUES, démissionnaire.

Délégué suppléant : Christine BOBILLIER remplace Claude MENETRIER.

#### **• Conservatoire botanique :**

Délégué titulaire : Régis RENAUDE remplace Daniel FABREGUES, démissionnaire.

#### **• Syndicat d'étude et d'aménagement de Besançon Sud Plateau :**

Délégué suppléant : Maryse BILLOT remplace Gérard LEFEVRE, démissionnaire.

Délégué suppléant : Alexis JACOB remplace Véronique LIHOREAU, démissionnaire.

Tous les délégués ont été élus à l'unanimité.

### **6. Indemnités de gardiennage.**

Il est proposé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, de verser l'indemnité de gardiennage de l'église, maximum fixée par le ministère des finances à Mme Marie-Noëlle CALVAT, habitant au 17 rue de la Mairie à Saône.

Adoptée à l'unanimité.

### **7. D.U.P. terrains Avenue de la Gare.**

L'aménagement du secteur de la gare nécessite la réalisation de trois giratoires à l'emplacement des trois carrefours desservant le secteur, ainsi que l'édification de trottoirs et de voies de circulation pour les autres modes de transport.

Dans cette optique, l'Agence Foncière du Doubs a entamé des démarches amiables d'acquisitions foncières. La presque totalité des parcelles du périmètre du projet a été achetée. Malgré de nombreuses démarches, certains propriétaires restent réticents à la vente ou l'échange d'une partie de leur terrain. L'impossibilité d'acquérir ce foncier oblige la commune à retarder les travaux d'aménagement de l'ensemble de la zone concernée.

A défaut d'accord amiable avec ces propriétaires, il convient donc de lancer une procédure d'expropriation.

Après délibération le Conseil municipal :

- confirme sa décision de voir réaliser le projet exposé ci-dessus ;
- exprime sa volonté de lancer la procédure d'expropriation nécessaire à l'acquisition des terrains ;
- autorise, à cet effet, M. le Maire à diligenter la procédure d'expropriation et notamment à saisir M. le Préfet afin qu'il prescrive l'ouverture des enquêtes d'utilité publique et parcellaire conjointes nécessaires ;
- autorise M. le Maire à ester en justice, tant devant les juridictions administratives que judiciaires, et à se faire assister de tout conseil si nécessaire ;
- autorise M. le Maire à signer tout acte utile s'y rapportant.

Adoptée à l'unanimité.

## 8. Demande de subvention au ministère de l'intérieur pour la téléphonie du secrétariat.

Il est proposé de solliciter M. Claude JEANNEROT, Sénateur du Doubs, dans le cadre de la réserve parlementaire, pour le remplacement de la téléphonie de la mairie, celui-ci souhaitant soutenir la commune de Saône.

Approuvé à l'unanimité.

## 9. D.M.B.: budget Forêt.

La commission propose une D.M.B. afin d'ouvrir des crédits pour prévoir les dépenses suivantes :

- Escompte accordé par l'ONF de 600 € sur une vente de bois ;
- Travaux pour la réalisation d'une piste forestière (35 000 € HT)

DBM n° 1 - 2010 - budget forêt		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>Fonctionnement</b>					
D 665 / 66	Escomptes accordés		600.00 €		
D 023	Virement à la section investissement		35 000.00 €		
<b>Investissement</b>					
R 021	Virement de la section fonctionmt				35 000.00 €
D 2151/ 21	Réseaux de voirie		35 000.00 €		
	<b>Total</b>	0.00 €	70 600.00 €	0.00 €	35 000.00 €

Adoptée à l'unanimité

## 10. D.M.B.: budget assainissement.

La commission propose une D.M.B. afin d'ouvrir des crédits pour prévoir les dépenses suivantes :

- Remboursement du capital d'emprunt (11 260 €)
- Constatation des I.C.N.E . (Intérêts Courus Non Echus) sur les emprunts en cours (- 410 €)

DBM n° 2 - 2010 - budget assainissement		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>Fonctionnement</b>					
D 023	Virement à la section investissement		410.00 €		
D 66112 / 066	Intérêts courus non échus	410.00 €			
<b>Investissement</b>					
R 021	Virement de la section fonctionmt				410.00 €
D 1641 / 16	Emprunt en euros		11 260.00 €		
D 2315 / 23	Install, mat et out. Technique	10 850.00 €			
	<b>Total</b>	11 260.00 €	11 670.00 €	0.00 €	410.00 €
	<b>Total général</b>		410.00 €		410.00 €

Adoptée à l'unanimité

## 11. D.M.B.: budget caveaux.

Il est demandé, à compter de cette année, de gérer les stocks pour l'achat des nouveaux caveaux.

La commission propose une D.M.B. afin d'ouvrir des crédits pour prévoir les dépenses suivantes :

- Complément pour les travaux de construction de caveaux (+ 7 500 € TTC) ;
- Prévision de l'intégration au 31/12/2010 des nouveaux caveaux dans les stocks (+ 42 500 € TTC).

DBM n° 1 - 2010 - budget caveaux, cimetière.		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>Fonctionnement</b>					
D 605 / 011	Achats matériel équipement		7 500.00 €		
D 71351 / 042	Variat° stocks autre que terrain		42 500.00 €		
R 71351 / 042	Variat° stocks autre que terrain				42 500.00 €
R 7018	Autres ventes de produits finis				51 411.09 €
R 704	Travaux			43 911.09 €	
<b>Investissement</b>					
D 3551 / 040	Stock de produits finis		42 500.00 €		
R 3551 / 040	Stock de produits finis				42 500.00 €
	<b>Total</b>	0.00 €	92 500.00 €	43 911.09 €	136 411.09 €
	<b>Total général</b>		92 500.00 €		92 500.00 €

Adoptée à l'unanimité.

## **COMMISSION AFFAIRES SOCIALES**

### **12. Augmentation des heures d'un poste d'agent d'entretien des écoles de 25 à 27 heures.**

Mme Evelyne PRETRE, est titulaire du poste d'agent d'entretien n° BTS01 à raison de 25 heures hebdomadaires. Il est proposé d'augmenter ce poste d'agent d'entretien de l'école de la Mairie, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010, pour un temps hebdomadaire de 27 heures.

Adoptée à l'unanimité.

### **13. Vote de la participation de la commune aux activités 2010 du périscolaire et C.L.S.H..**

La commission a pris connaissance du dossier de financement des opérations prévues en 2010 par l'association Familles Rurales de Saône pour les activités périscolaires et activités pendant les vacances scolaires et propose :

- de voter une subvention maximum de 103 857 € à verser à l'association Familles Rurales pour l'année en cours.
- que cette somme pourra être réajustée à la baisse en fonction du coût réel des actions réalisées dans l'année. Une annexe financière présentera les modalités de financement spécifiques.

Ces 103 857 € correspondent à une participation de la commune identique à 2009 soit 50 000 € et à une participation de la C.A.F. dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse soit 53 857 €.

Adoptée à l'unanimité.

M. le Maire explique qu'au lendemain du précédent Conseil municipal il a présenté la décision du Conseil municipal de reprendre en régie la gestion des activités péri-scolaires et C.L.S.H., au Conseil d'administration de l'association Familles Rurales de Saône et à l'ensemble du personnel de cette association. M. le Maire recevra individuellement tous les salariés de l'association à qui sera proposé un nouveau contrat de travail de droit public.

### **14. Vote de la participation de la commune au C.T.J. 2010.**

Dominique PEYRARD, adjointe aux affaires sociales présente aux membres du Conseil municipal le projet de budget 2010 relatif au Contrat Territorial Jeunesse, géré par l'association Familles Rurales de Mamirolle et soutenu par quatre communes et le Conseil général du Doubs, par convention signée le 23 décembre 2008.

Le budget prévisionnel 2010 de l'association présente une dépense globale de 43 883.70 €.

La participation des quatre communes représente 33.36 % des dépenses totales d'exploitation soit 14 638.70 €. La participation prévisionnelle de la commune de Saône est de 9 150.80 €.

La commission propose (le Conseil général participant dans les mêmes proportions)

- De voter une subvention maximum de 8 000 € (8/12) à verser à l'association Familles Rurales de Mamirolle pour l'année en cours. Cette somme pourra être réajustée à la baisse en fonction du coût réel des actions réalisées dans l'année et présentées sur le compte d'exploitation de l'association.

Adoptée à l'unanimité.

### **15. Projet école.**

Dominique PEYRARD présente, pour validation, le programme technique détaillé pour la construction d'un nouveau groupe scolaire sur le site de la Mairie. Le cabinet MP CONSEIL a repris les modifications demandées par le comité de pilotage, qui lui a validé.

L'opération consiste à :

- Restructurer l'école existante sur le site de la Mairie, intégrant la superficie du logement situé à l'étage,
- Construire une extension à l'arrière.

Le projet global consiste à :

- Regrouper sur un seul site, les locaux de l'école élémentaire, pour un total de 10 classes dont 1 classe d'intégration CLIS, sur 1202 m<sup>2</sup>,
- Intégrer au groupe scolaire un restaurant scolaire permettant d'accueillir environ 110 enfants en élémentaire et 30 enfants en maternelle, sur 239 m<sup>2</sup>,
- Intégrer le projet dans une démarche de Haute Qualité Environnementale.

M. le Maire rappelle que la qualité du service public est un souhait des élus et un besoin pour les administrés, qu'évidemment ce projet est ambitieux mais réalisable.

La commune devra effectivement s'endetter mais la situation financière de la commune étant saine, cela permet la réalisation de ce projet.

Le projet d'école étant sur le point d'aboutir, il serait dommageable de le repousser et de ne pas tenir les engagements pris.

Après débat, le Conseil municipal décide :

- De valider ce programme technique détaillé et son enveloppe financière
- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation de la maîtrise d'œuvre
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires permettant d'assurer le financement de ce programme, et notamment auprès de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général.

Adopté à la majorité : 13 voix pour, 2 voix contre (Mathieu GOGUEL, Emilio JUAREZ), 2 abstentions (Christian PRAOM, Claude MENETRIER).

## **16. Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi : recrutement.**

Les candidats présentés par la Mission Locale Jeunes ont été reçus, Mlle Linda HARBAOUI est embauchée en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi à raison de 35 heures hebdomadaires au service administratif. L'Etat subventionne ce type de contrat à hauteur de 95%.

## **COMMISSION PATRIMOINE**

### **17. Fleurissement.**

La commission et les services techniques ont tout mis en œuvre pour la réalisation du fleurissement 2010, les plants et les bacs sont installés et le thème du Marais qui complétera cet embellissement sera mis en place prochainement. Pour rappel, 90 % de l'eau d'arrosage sera prélevé sur des réserves d'eau naturelles et gratuites.

La commune est inscrite aux trois concours de fleurissement : C.A.G.B., département, région.

## **COMMISSION URBANISME**

### **18. Etat des demandes d'urbanisme.**

<b>DP DEPOT</b>	TSAGALOS Luc	3 Impasse Chateau	abri de jardin en tôle		02553210C0027
	CLIMENT Marc-Antoine	22 bis avenue de la Gare	Clôture / Aménagement parking / Portail déplacé		02553210C0028
	VICAIRE Christophe VUILLEMIN Stéphane	3 rue du Hameau 4 rue des Tilleuls	Réfection toiture / Pose d'un velux Abri de jardin en bois		02553210C0029 02553210C0030
<b>DP DECISION</b>	DUBOZ François	20 rue du Cheneau Blond	Réfection toiture + capteurs Photovoltaïques	Tacite	02553210C0015
	DELORME Christian	2 B rue des Perrières	Ravalement façades + bardage sur Pignons	Tacite	02553210C0016
	PEDUZZI Patrick	7 rue des Anémones	Changement d'une porte fenêtre en Fenêtre	Tacite	02553210C0017
	DUCROS Pascal	46 rue des Frères Maire	Abaissement muret + pose grillage + portail et portillon en métal	Accordé	02553210C0019
	PAGNOT Gabriel	19 Rue des Perrières	Isolation des façades polystyrène + Enduit	Accordé	02553210C0022
	FLEUROT Guillaume	4 allée Louis Jahier	Clôture	Accordé	02553210C0024
	FERNANDES Joaquim	2 allée du Clousey	Fenêtre en porte-fenêtre	Tacite	02553210C0020
	CORNUT David FOURNIER Julien	7 rue des Castors 4 allée Louis Jahier	Bardage de la façade et changement matériaux de la toiture de l'abri Clôture	Accordé Accordé	02553210C0004
<b>PC DEPOT</b>	MAISONS CONTOZ	Rue du Marais	3 maisons		02553210C0009
	MILAN Christophe	49 rue Louis Pergaud	Appenti		02553210C0010
	VIENNET Pierre	10 rue des Cras	Garage		02553210C0011
	SCI Les Lucelles ANGUENOT Jean-Marie	8 rue du Petit Frêne	Surélévation toiture + Modifications en façades		02553210C0012
<b>PC DECISION</b>	BENOIT Michel	Lot. Pré Devant la Cure	2 maisons	Tacite	02553210C0001
<b>Nom des vendeurs</b>					

<b>DIA</b>	Me PHILIPPE SCP BERNARD-WILBRETT	1 rue de la Paix Rue de la Mairie (pharmacie)	LIHOREAU Joël / GAMBIA Véronique PLANCON Joëlle
	SCP BERNARD-WILBRETT	Rue de la Mairie (appartement pharmacie)	PLANCON Joëlle
	Me MARCONOT Me MARCONOT	13 avenue de la Gare Le Grand Saone	Indivision BELIN MONNIN Marcelle
	PASQUIER - BOICHARD VIENNET	8 - 10 rue des Cras	BROSSARD François-Xavier
	Me GODART	Lot le Pré Devant la Cure	<b>Nom des acheteurs</b> CHABOD Christian

### **19. Lotissement « Pré devant la Cure » : nom des nouvelles rues.**

Il est proposé de retenir pour les rues du lotissement « Pré devant la Cure » :

- rue du Goupil pour l'axe principal,
- rue du Chat Perché pour la rue annexe.

Approuvée à l'unanimité.

### **20. Point sur les travaux du centre-bourg.**

Les travaux du Centre-Bourg, réalisés par l'entreprise BONNEFOY, ont repris depuis le lundi 17/05/2010, ils concernent :

- rue de la Croix de Mission : création de deux trottoirs, de points lumineux et rétrécissement de la chaussée,
- aménagement du carrefour rue de la Croix de Mission, rue des Frères Maire, impasse du Chateau.

### **21. Point sur les travaux du quartier du Hameau.**

Ces travaux concernent la rue du Hameau, la rue des Campenottes, la rue des Perrières (trottoirs), la rue de l'Etoile (trottoirs jusqu'à la rue des Castors).

Ces travaux de voirie seront réalisés par l'entreprise BONNEFOY à compter de la deuxième quinzaine d'août 2010 pour une durée d'environ dix semaines.

## **QUESTIONS-DIVERSES**

### **1. Information sur ventes de bois**

Pour le compte de la commune, l'ONF a réalisé une vente de bois le 08/04/2010 :

- parcelles 11 et 14                      28 010 €
- parcelles 30 et 36                      30 025 €

### **2. Rétrocession de deux parcelles cadastrées pour régularisation**

Afin de régulariser un échange de terrain, il convient de procéder à des rétrocessions gratuites des parcelles AK 146 d'une contenance de 13 ca et AK 147 d'une contenance de 15 ca, situées rue des Marais, au profit de Monsieur Jean Philippe GALLET et Madame Frédérique TOUZET.

Approuvée à l'unanimité.

### **3. Suppression d'un poste d'adjoint**

Les problèmes de santé rencontrés par Benoit HUFSCMITT, adjoint en charge de la commission Commerce/Environnement l'incite à présenter sa démission de son poste d'adjoint au Maire.

Benoit HUFSCMITT tient à rappeler son attachement à l'équipe et aux projets municipaux défendus, c'est pourquoi il continuera à s'investir dans les différentes commissions en tant que conseiller municipal.

M. le Maire regrette cette décision due au problème de santé de Benoit HUFSCMITT.

Il est proposé une nouvelle répartition des charges et des élus de la commission Commerce/Environnement dans les cinq autres commissions.

Le principe de cette nouvelle réorganisation est approuvée à la majorité : 15 voix pour, 1 voix contre (Christian PRAOM), 1 abstention (Benoit HUFSCHEMITT).

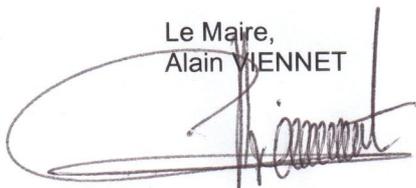
Lors du prochain Conseil municipal la nouvelle répartition de l'ensemble des élus dans les cinq commissions sera entérinée.

#### 4. Dates à retenir

- 17/06/2010 à 20h Réunion publique à l'Espace du Marais
- 24/06/2010 à 20h Conseil municipal

La séance est levée à 23h20

Le Maire,  
Alain VIENNET



Le Rapporteur,  
Christian PRAOM

